



MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'ÉNERGIE

SERVICE DES
ÉNERGIES

SECRETARIAT DE LA
COMMISSION DE LA
RÈGLEMENTATION
ÉNERGÉTIQUE DES
BATIMENTS

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AGREMENT POUR LE CONTROLE DE L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

N° / SDE du / /

I - Identité du demandeur, bénéficiaire de l'agrément

Personne physique

OU

Personne morale

NOM, Prénom du demandeur¹ :

Qualité du demandeur :

Raison et dénomination sociale (société / entreprise) :

.....

N° RC : N° TAHITI

Adresse postale : BP Code Postal :

Commune : Ile :

Adresse géographique (PK et toutes autres précisions) :

.....

NOM et Prénom de la personne déposant le dossier (si différent du demandeur) :

.....

La personne déposant le dossier atteste avoir été habilitée par le demandeur

Pour une personne morale :

Liste nominative des personnes physiques en charge du contrôle de l'application de la réglementation :

-

-

-

¹ Le demandeur doit avoir les pouvoirs d'engager la personne morale ci-après désignée.

II – Engagement du demandeur

Je m'engage à me conformer aux dispositions de l'arrêté n°2907/CM du 29 décembre 2022 relatif aux compétences et à la procédure d'agrément des organismes en charge de contrôler l'application de la réglementation énergétique des bâtiments du livre II du code de l'aménagement de la Polynésie française, et notamment aux articles 7 à 11.

A....., le

Le demandeur,

Informations relatives aux données personnelles

Les données à caractère personnel collectées par le Service des énergies directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité l'instruction de votre demande et dont le traitement est nécessaire pour des motifs relevant de l'exécution d'une mission d'intérêt public et notamment l'accomplissement des missions relevant du service public de l'énergie de la Polynésie française relatives aux demandes d'agrément pour le contrôle de l'application de la réglementation énergétique des bâtiments.

Les données à renseigner dans le présent formulaire sont à ce titre obligatoires. A défaut le Service des énergies ne pourra satisfaire à votre demande.

Elles sont à destination du Service des énergies ainsi que, des services de l'administration ayant un intérêt à en connaître conformément à l'arrêté n° 2313 CM du 18 octobre 2019 relatif aux règles d'organisation et de fonctionnement du Service des énergies et seront conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités du traitement ou dans le respect des prescriptions légales.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : Service des énergies – 13 avenue Pouvanaa a Oopa – BP 3829, 98713 Papeete – secretariat@energie.gov.pf. Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD) aux adresses suivantes : DPO Service de l'informatique BP 4574 98713 Papeete - dpo@informatique.gov.pf

<i>Pièces à joindre au dossier</i>	<i>Cadre réservé à l'administration</i>
<p style="text-align: center;">I- Identité du demandeur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statut et nature juridique de la société, incluant les pouvoirs de son représentant le cas échéant, ainsi que les noms, coordonnées et qualité de chacun des administrateurs et membres de la direction (<i>personne morale uniquement</i>) • Pour chacun des demandeurs nommés au I : note concernant les compétences académiques, accompagnées d'un diplôme ou titre d'études, et les compétences pratiques, accompagnées des références relatives à l'activité antérieure • Attestation d'assurance valide 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p style="text-align: center;">II-A Pour une première demande d'agrément</p> <ul style="list-style-type: none"> • Document type d'avis émis au titre de la demande de permis de construire <i>Dans le cadre de la demande d'agrément, ce document identifie, pour chacune des thématiques de la réglementation, les éléments qui seront vérifiés au sein des documents de conception fournis par le maître d'ouvrage.</i> • Procès-verbal type d'une visite de chantier <i>Ce document met en évidence l'ensemble des éléments qui peuvent être vérifiés lors d'une visite de réception pour attester de la conformité de l'ouvrage à la réglementation.</i> • Document type d'avis émis au titre de la demande de certificat de conformité 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p style="text-align: center;">II-B Pour une demande de renouvellement de l'agrément</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des projets de construction pour lesquels l'application de la réglementation énergétique des bâtiments a été contrôlée au cours de la dernière période d'agrément. Cette liste précise : <ul style="list-style-type: none"> - L'intitulé du projet de construction et adresse ; - La ou les typologies étudiées et les surfaces construites afférentes ; - La nature de l'avis (permis de construire ou certificat de conformité) et sa date d'émission ; - Le montant des honoraires perçus pour la mission relative à la production de l'avis. Ce montant est exprimé en francs pacifiques, hors taxe. - Le cas échéant, la mission sous-traitée, le nom de l'organisme agréé missionné et l'identité de la personne physique au sein du sous-traitant ayant participé à la réalisation de la mission ; - La personne physique ayant réalisé la mission de contrôle (<i>personne morale uniquement</i>). <p><u>Important</u> : ce document est remis sous enveloppe portant la mention « confidentiel ».</p>	<input type="checkbox"/>